



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2016

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 25 novembre 2016

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Lepoittevin Clément

**OBJET : TRANSFORMATION DE POSTES : COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE**

MEI Roger
PRIMO Yveline
LA PIANA Jean-Marc Procuration
PONA Valérie
BASTIDE Bernard
NERINI Nathalie
MENFI Joseph (dit Jeannot)
ARNAL Jocelyne
PORCEDO Guy Procuration jusqu'à la question n° 08
MASINI Jocelyne Procuration
PONTET Anthony Procuration
LAFORGIA Christine
JORDA Claude
GUIDINI-SOUCHE Johanne Procuration
PARDO Bernard Procuration
KADRI Zahia
PARLANI René Absent
BARBE Françoise Procuration
TOUAT Didier
SEMENZIN Véronique Procuration
BRONDINO Maurice
GAMECHE Samia
VIRZI Antoine
BUSCA-VOLLAIRE Céline
BAGNIS Alain
MUSSO Alice
SBODIO Claude
GARELLA Jean-Brice
MARTINEZ Karine Procuration
RIGAUD Hervé
BIGGI-CONTI Marlène
AMIC Bruno
APOTHELOZ Brigitte Procuration
BALDO Antonio
LEPOITTEVIN Clément

Nombre total de conseillers : 35
Présents à la séance : 24 jusqu'à la question n° 08 puis 25
Nombre de pouvoirs : 10 jusqu'à la question n° 08 puis 09
Absent à la séance : 01

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Que plusieurs agents communaux remplissent les conditions statutaires pour accéder à un grade supérieur. Ces avancements de grade sont prévus aux différents organigrammes de leur secteur d'activité.

Compte tenu des ratios «promu-promouvable» qui, pour notre Collectivité, ont été portés à 100 % et des postes figurant sur le tableau des effectifs du personnel communal,

Je vous propose la transformation des postes suivants :

Filière	Ancien poste	Nouveau poste	Nombre de postes à transformer
* Administrative	- rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	- attaché	1
* Médico-Sociale	- cadre de santé de 2 ^{ème} classe	- cadre de santé de 1 ^{ère} classe	1

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, l'adopte et le convertit en délibération,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : La transformation des postes répartis par filière cités ci-dessus.

ARTICLE 2 : Que la dépense correspondante a été prévue au budget de l'exercice 2016.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 13 DEC. 2016

AFFICHÉE LE : 13 DEC. 2016

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 13 DEC. 2016